Saint-Césaire
Ville en mouvement

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le 10 novembre 2026, à compter de 19 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure nº DM-04-2026 au Règlement de zonage nº 92-2005 et amendements

Madame Cathy Brodeur et Monsieur Stéphane Loiselle, propriétaires, soumettent cette demande de dérogation mineure concernant la hauteur d'un garage isolé projeté sur leur propriété sise au 148-C, rang du Bas-de-la-Rivière Nord, portant le nº de lot 1 593 551 et située en zone nº 536.

Nature et effet de la demande :

L'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet d'autoriser une hauteur maximale de 7,62 mètres pour le bâtiment accessoire susmentionné, alors que le norme actuellement en vigueur au Règlement de zonage nº 92-2005 et amendements fixe plutôt cette hauteur à un maximum de 5,5 mètres, ayant ainsi comme effet d'octroyer une dérogation de **2,12 mètres** sur la norme actuellement en vigueur.

Le tout, tel que décrit et illustré au plan d'agrandissement préparé par Julie Jacques, technologue professionnelle, daté du 10 mai 2026 et portant le numéro de contrat 2026-20.

Fait à Saint-Césaire ce 26 octobre 2026.

Nancy Bernier,
greffière